ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économie, industrie et emploi : structures administratives

Question écrite n° 127810

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le rôle de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Parmi ses différentes missions, la DGCCRF a notamment pour rôle de protéger les consommateurs contre les produits qui ne respecteraient pas les normes de sécurité auxquelles ils sont soumis. Pour l'exercice de ses fonctions, la DGCCRF dispose de pouvoirs lui permettant de sanctionner les contrevenants notamment en exerçant des poursuites pénales ou encore en prenant des décisions de police administrative. Elle peut enfin solliciter le Rapex, système d'alerte européen permettant de signaler rapidement un produit dangereux afin de prendre des mesures nécessaires à l'échelle européenne. Il l'interroge donc sur l'efficacité des sanctions prises par la DGCCRF. Il souhaiterait également être informé sur les différentes situations dans lesquelles le Rapex est susceptible d'être sollicité.

Données clés

Auteur : M. Christian Vanneste
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 127810
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation
Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 990
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)